

# BULLETIN MUNICIPAL N°4

Période du 21 juin au 21 septembre 2021

*Commune de Fontenay-sous-Fouronnes*



Carte postale représentant la Place de la Mairie – cachet de la poste datant de 1911.

Enfin ! On l’attendait depuis longtemps, ce moment où on allait retrouver une vie presque normale : plus de couvre-feu, plus de papiers à remplir pour aller faire ses courses et surtout nos hôpitaux moins encombrés. Bon, cela ne veut pas dire qu’il faut faire n’importe quoi et se retrouver, comme à l’automne dernier, à la case départ. D’après les spécialistes, sur les écrans et à la radio, qui pour une fois semblent tous d’accord, l’épidémie régresse grâce au nombre de Français déjà vaccinés. Tant mieux et pourvu que ça dure car il nous manque tout de même encore quelque chose pour qu’on se sente vraiment dans la vie d’avant : la poignée de main. C’est le geste d’accueil mais aussi de fraternité comme c’est écrit sur le fronton de notre Mairie.

Le Maire,  
André Vanhoucke

## Informations pratiques :

Horaires d’ouverture de la mairie :

Lundi et mardi 14h – 17h, jeudi 9h – 12h

Téléphone : 03.86.41.56.43

E-mail : [mairie.fontenaysousfouronnes@orange.fr](mailto:mairie.fontenaysousfouronnes@orange.fr)



## LE RÔLE DES CONSEILS DEPARTEMENTAUX ET REGIONAUX

**REGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE**

Les 20 et 27 juin auront lieu les élections régionales et départementales. Mais au fait, à quoi servent ces institutions ?

Le Conseil Régional : Depuis la loi NOTRe de juillet 2015, le Conseil Régional a renforcé son pouvoir de décision. Il possède une compétence exclusive dans le domaine du développement économique et du soutien aux entreprises. La région est au premier rang pour la formation professionnelle, gère les transports ferroviaires, les lycées, les musées. Elle peut fournir des subventions aux festivals comme aux clubs sportifs ou pour la construction d'équipements de loisirs.

Le Conseil Départemental : Il joue un rôle davantage social, d'accompagnement de proximité et de solidarité : protection maternelle et infantile, aide aux personnes âgées ou handicapées, amélioration thermique des logements... Il a en charge l'entretien des collèges, les transports scolaires et gère l'aménagement foncier depuis les remembrements jusqu'à la voirie (départementale) en passant par la qualité de l'eau, l'entretien du patrimoine voire le tourisme.



### AU REVOIR LUCIENNE...

Lucienne Sérano nous a quittés le 28 mai dernier. Lors de la messe d'enterrement, le prêtre a raconté leur première rencontre... orageuse. Puis, disait-il, nous avons appris à nous connaître, à nous apprivoiser. Elle était comme cela Lucienne : « Tous ceux qui l'ont connue et fréquentée se sont, un jour au moins, fait enguirlander par Lucienne et moi qui vous parle plus d'une fois. D'ailleurs, elle aimait bien ça, la bagarre, et nombreux sont ceux qui faisaient exprès de la faire râler et rouspéter. Ce n'était pas

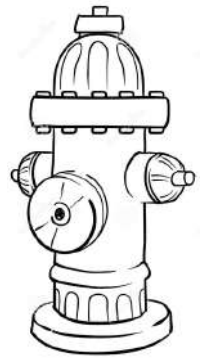


sérieux. Rouspéter c'était sa façon à elle de montrer qu'au fond elle vous aimait bien » a rappelé le Maire André Vanhoucke au cours de son discours d'adieu prononcé au cimetière. C'est une des mémoires du village qui disparaît, la dernière sans doute à avoir vu sous ses fenêtres passer les troupes d'occupation allemandes. Elle fût aussi la dernière à laver son linge au lavoir avec la caisse, la brosse et le battoir. Rouspéteuse mais cœur d'or, toujours prête à rendre service, elle fût longtemps la secrétaire de Mairie de la commune et aussi celle de Fouronnes qu'elle rejoignait à vélo. Fontenay perd quelqu'un de fort, droit, courageux qui avait son village au cœur. Le Conseil Municipal présente ses condoléances à la famille de Lucienne, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

## QUE S'EST-IL PASSÉ À LA MAIRIE ?

Lundi 7 juin, un essaim d'abeilles s'est formé sous la fenêtre de la Mairie. Grâce à la vigilance des habitants de Fontenay, il a vite été signalé à l'équipe municipale. Fort heureusement, le mercredi, l'essaim avait disparu, les abeilles sont parties d'elles-mêmes sans aucune intervention humaine. Le Conseil Municipal souhaiterait refaire fonctionner l'horloge de la Mairie, avec sa sonnerie. Une entreprise a été engagée, les derniers réglages sont en cours...

Par ailleurs, nous avons pu constater des fuites dans les bouches de lavage qui devaient être remplacées. Désormais interdites, la Mairie a fait procéder à la pose de bornes incendies.



## PRODUCTEUR LOCAL À DÉCOUVRIR



Jérémy Mandron a 26 ans et a créé son entreprise en 2014, à Tameron, hameau de Montillot. Il élève aujourd'hui 225 poules en liberté nourries avec un aliment complet aux céréales, sans OGM. Les poules arrivent chez Jérémy lorsqu'elles ont 18 semaines et prennent leurs retraites chez des particuliers à un peu plus d'un an, en ayant reçu aucun antibiotique pendant toute cette période. En plus des œufs, Jérémy propose également poulets, pintades et chapons, mais aussi des

terrines et bientôt des saucisses. On peut retrouver ses produits au drive fermier d'Auxerre, au marché d'Avallon le samedi et en vente à la ferme le jeudi après-midi. Pour le contacter : 06.43.70.11.50.

## FRESQUE OU HAIES, LE CHOIX

Vous avez été nombreux à répondre à la consultation lancée par le Conseil Municipal auprès des habitants de la commune afin de déterminer comment aménager les abords du nouveau cimetière. Il fallait choisir entre une fresque réalisée par un artiste ou la plantation d'une haie pour cacher le mur en ciment. Le résultat est sans appel, c'est la haie qui l'emporte à 80% des voix. Mais quelques personnes ont ajouté des suggestions intéressantes. Notamment - c'est celle qui revient le plus - pour réaliser cette haie qu'on utilise des arbustes d'essences différentes. C'était bien comme cela que le Conseil Municipal envisageait cette haie. Plutôt qu'un rideau monochrome et uniforme, cela permettra d'obtenir un effet naturel plus agréable à l'œil et plus naturel. L'idée du référendum a donc bien fonctionné et le Conseil n'hésitera pas à recourir de nouveau à cette pratique pour d'autres décisions. A cet égard, suggestions et réclamations peuvent être déposées dans la boîte aux lettres de la Mairie ou par mail : [mairie.fontenaysousfouronnes@orange.fr](mailto:mairie.fontenaysousfouronnes@orange.fr).

## PRÉSENTATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

À défaut de pouvoir faire une photo de groupe de l'équipe municipale – qui serait d'ailleurs fort peu représentative avec un masque sur le nez de chacun – voici une courte présentation des élus de Fontenay, pour ceux qui ne les connaîtraient pas encore !



Thierry Berthault  
Imprimeur  
56 ans  
Conseiller



Marjolaine Dupont  
Employée  
commerciale  
20 ans  
Conseillère



Ludovic Fernandes  
Maçon-Couvreur  
33 ans  
Conseiller



Guillaume Jaluzot  
Couvreur-Zingeur  
30 ans  
Conseiller



Jean-Charles Printz  
Professeur des  
écoles  
57 ans  
Conseiller



Pauline Sirot  
Agent immobilier  
31 ans  
Adjointe



André Vanhoucke  
Agriculteur retraité  
72 ans  
Maire

Vous pouvez nous écrire par mail à l'adresse :

[bulletinfontenay@gmail.com](mailto:bulletinfontenay@gmail.com)

Ou en déposant votre courrier avec le libellé « Bulletin Municipal » dans la boîte aux lettres de la Mairie.



Afin d'éviter la trop grande consommation de papier, nous proposerons les prochains numéros du bulletin en version numérique également. Si vous souhaitez le recevoir sur vos écrans plutôt que dans la boîte aux lettres faites-le nous savoir en nous écrivant.